

République française

Département de l'Yonne

COMMUNE DE DOMECY SUR CURE

Séance du 03 février 2022

Membres en exercice :
11

Date de la convocation: 25/01/2022

L'an deux mille vingt-deux et le trois février l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Marc PAUTET

Présents : 9

Présents : Marc PAUTET, Vincent BLANCHARD, Pierre DE FERAUDY, Noëlle RAUSCENT, Christian BERTHIER, Evelyne BAILLEUX, Sylvie JUNG, Richard THOUARD, Jean-Luc VAN-DORPE

Votants: 11

Pour: 9

Représentés: Pierre-Etienne BREGUET par Marc PAUTET, Violaine PUJO-ROLLAND par Noëlle RAUSCENT

Contre: 1

Abstentions: 1

Excusés:

Absents:

Secrétaire de séance: Pierre DE FERAUDY

Objet: VALIDATION DU ZONAGE PLUVIAL - DE_2022_005

VALIDATION DU ZONAGE PLUVIAL :

M. le Maire expose au conseil municipal la nécessité de procéder à la validation du zonage pluvial résultant de l'étude BIOS 2020/2021.

Après avoir entendu l'exposé , le conseil municipal :

- DECIDE de valider le zonage pluvial à d'exclusion des zones de traitement des eaux (Zones 2) qui devront faire l'objet d'une réflexion complémentaire.

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le ___ / ___ / 20___
et publié ou notifié
le ___ / ___ / 20___

PREFECTURE DE L'YONNE
Date de réception de l'AR: 10/02/2022
089-218901452-20220203-DE_2022_005-DE